

APPEL A CANDIDATURE POUR LE SALON DES ARTS PLASTIQUES 2023

Thème : l'art est-il sérieux ?

**Espace Culturel de la ville de Pierrefitte / Espace Culturel Maurice Utrillo / Place Jean Jaurès /
93380 Pierrefitte**

**Du VENDREDI 1^{er} DECEMBRE au VENDREDI 22 DECEMBRE 2023 à l'Espace Culturel Maurice
Utrillo, Place Jean Jaurès à Pierrefitte-sur-Seine.**

Horaires d'ouverture de l'exposition

**Lundi à vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 / Nocturne mercredi jusqu'à 19h/
Samedi de 14h à 17h**

Vernissage le Vendredi 1^{er} Décembre à 18h00

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

A NOUS RETOURNER A L'ADRESSE ci-dessous avant le 29 octobre 2023

contact-utrillo@pierrefitte93.fr

Organisateur : Ville de Pierrefitte sur Seine. Service des affaires culturelles, directrice Espace Culturel M.Utrillo Laetitia Didiergeorges : 01.72.09.35.73

RAPPEL : Il est très difficile de prendre toute la mesure d'une œuvre en photo. C'est la raison pour laquelle nous vous recommandons de nous envoyer le plus grand nombre d'informations sur votre travail : visuels en contexte, démarche artistique, titres, techniques et dimensions. Le choix du nombre d'œuvres proposées est libre ; il incombe néanmoins au jury de décider, après examen et délibération, du nombre définitif des œuvres exposées par l'artiste.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Téléphone :

E-mail :

Site web :

TITRE DE L'OEUVRE	TYPE D'OEUVRE (peinture, sculpture, installation, photo,...)	NATURE (huile, aquarelle, pastel, encre,...)	FORMAT	PRIX	ANNEXES
1.
2.
3.
4.
5.

REGLEMENT

I/ ADMISSION

Sont admis à participer :

- Tout artiste résidant à Pierrefitte-Sur-Seine, en île de France, en France et à l'international.

Les œuvres admises :

- le Salon accueille toutes disciplines d'arts plastiques. Dans le cadre du mois de l'humour sur la ville, le salon portera sur le thème « l'art est-il sérieux ? ». Vos œuvres devront être reliées d'une façon ou d'une autre à ce thème

Les œuvres refusées :

- Les œuvres pouvant nuire à la bonne tenue de l'exposition.
- le non-respect du règlement pourrait entraîner le renvoi du contrevenant.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter et nous retourner dès que possible :

- Le formulaire de participation et le règlement signé
- 4 visuels minimum représentant vos œuvres (envoi par email recommandé, ou bien : photos, USB, photocopies de photos lisibles, possibilités de nous déposer/envoyer une plaquette de représentation)
- Un texte de présentation (800 signes maximum) pour le catalogue

Ces supports sont à nous communiquer par mail et sont obligatoires.

Ils sont à adresser à culture-utrillo@pierrefitte93.fr en précisant dans l'objet « Candidature SAP 2023 » en respectant le délai cité ci-dessus.

Prendre connaissance du règlement de cette manifestation et le conserver.

Attention : nous nous réservons le droit de modifier à tout moment la date limite des inscriptions, soit en raison d'un nombre d'inscription trop élevé soit en raison de places encore disponibles.

II / DEPOT ET RETRAIT DES ŒUVRES

Le dépôt et le retrait s'effectueront à l'Espace Culturel (Espace Utrillo), place Jean Jaurès (un plan vous sera communiqué dès notre réponse concernant votre participation au Salon).

Dépôt des œuvres :

Le vendredi 24 novembre ou le lundi 27 novembre 2023 entre 9h et 17h

Retrait des œuvres :

Semaine du 2 au 5 janvier 2024 entre 9h et 17h

Espace Culturel de la ville de Pierrefitte Espace Maurice Utrillo – Place Jean Jaurès – 93380 Pierrefitte

III/ LES ŒUVRES

Le nombre d'œuvres est limité à :

2 ou 3 œuvres maximum si grands formats

4 ou 5 œuvres maximum si petits formats

Veuillez contacter le Centre Culturel pour toute question relative à ces éléments de format et de nombre d'œuvres (notre espace d'exposition ne peut accueillir de trop grand format).

Il incombe à la structure de décider du nombre définitif des œuvres exposées par l'artiste.

Le choix des œuvres sera effectué par le comité d'organisation, celui-ci est constitué de 4 personnes : Deux membres du service culturel, deux artistes. Le jury se réunira début novembre et vous serez informés du résultat aux alentours du 10 novembre 2023

Les œuvres devront obligatoirement :

- porter au dos : le nom de l'exposant, le titre de l'œuvre
- être emballées soigneusement
- posséder un moyen d'accroche efficace si besoin
- être livrées aller/retour par l'exposant

Défraiement

Un défraiement de 150 euros par artiste sera assuré pour chaque artiste exposant

IV/ ASSURANCE

Chaque exposant peut contracter une assurance individuelle.

L'espace Culturel contracte une assurance spécifique pour la durée du Salon.

Date :

Nom et signature :